

**39ème Assemblée générale de l'Association genevoise des
bibliothécaires et professionnels diplômés en information
documentaire (AGBD) : mercredi 30 mars 2011**
Procès-verbal

1) Introduction du Président

Pierre Boillat souhaite la bienvenue à la 39ème Assemblée de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD), et remercie tous les membres de leur présence. Pierre Boillat salue tout particulièrement la présence de Mme Yolande Estermann Wiskott (directrice de la Haute école de gestion, Filière Information documentaire - HEG/ID -, Présidente de Bibliothèque Information Suisse – BIS -, et membre de l'AGBD), de Mme Danielle Mincio (membre du Conseil d'administration de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions – IFLA -, et membre d'honneur de l'AGBD), de Mme Marie-Claude Martin (membre du comité de l'Association des agent-e-s et des assistant-e-s en information documentaire – AAID et membre de l'AGBD), de M. Tullio Basaglia (Président de l'Association of International Librarians and Information Specialists – AILIS) et de M. Michel Gorin (Vice-Président de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique – CLP-, chargé d'enseignement à la HEG/ID et membre de l'AGBD).

Pierre Boillat transmet les messages des personnes excusées à cette assemblée¹.

Pierre Boillat rappelle que l'AGBD poursuit son action pour défendre les métiers de l'information et de la documentation en restant vigilante pour être prête à soutenir les intérêts de la profession. Pierre Boillat encourage les membres à rejoindre le Comité dans cette action et rappelle que des élections auront lieu dans la soirée (*voir point 10*).

Pierre Boillat rappelle également que l'AGBD est un groupe d'intérêt de BIS et qu'un soutien financier peut être octroyé par BIS si 75% des membres de l'AGBD s'affilient également à l'association nationale.

2) Approbation du Procès-verbal de la 38ème Assemblée générale de l'AGBD

Pierre Boillat explique que les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de l'AGBD. Pierre Boillat ajoute qu'un procès-verbal peut tout de même être envoyé par courrier postal sur demande.

Le procès-verbal de la 38ème Assemblée générale de l'AGBD est adopté à l'unanimité, avec les remerciements à son auteur.

¹ Voir annexe 1 : Liste des personnes excusées

3) Rapport d'activités 2010 et projets 2011

Activités 2010

Pierre Boillat explique tout d'abord que le rapport d'activités 2010 sera publié dans le prochain numéro de Hors-texte.

Au 31 décembre 2010, Pierre Boillat annonce que l'AGBD regroupe 306 membres (317 membres en 2009), constitués de 250 membres ordinaires, 49 membres retraités, 3 membres en formation et 4 membres d'honneur. Hors-texte est par ailleurs distribué à 75 abonnés.

Le Comité est constitué au 31 décembre 2010 de Chantal Gallarotti (animations), Marie-Aude Python (secrétariat et archives ad interim), Jean-Philippe Accart (vice-présidence et relations internationales), Pierre Boillat (présidence, Prix romand en bibliothéconomie ad interim et trésorier ad interim) et Alexander Boder (site web). Pierre Boillat annonce que M. Dimitri Donzé (trésorier) et M. Philippe Cosandey (Prix romand en bibliothéconomie ; archives) ont démissionné du Comité au cours de 2010.

L'AGBD a suivi deux mandats d'étudiantes de la HEG/ID :

- Produit documentaire (Mme De Morsier et Mme Moser) : les étudiantes ont dressé un panorama des sites Internet des associations professionnelles francophones. Cette démarche s'est inscrite dans le projet d'enrichissement du site web actuel de l'AGBD, en souhaitant définir le type d'informations proposées par les associations professionnelles à leurs membres et à la communauté professionnelle en général. Une analyse de sites professionnels de type « portails », proposant des options interactives avec les internautes et les membres, a ainsi été effectuée. Ce travail, de grande qualité, a notamment été utilisé par M. Boder et Mme Anne-Christine Robert dans le cadre de la mise à jour du site Internet de l'AGBD.
- Enquête de satisfaction des membres de l'AGBD (Mme Beuret, Mme Bosson, Mme Moser, Mme Pink, Mme Racordon). L'objectif de cette enquête est de mesurer le degré de satisfaction des membres à l'égard de l'AGBD et d'identifier leurs attentes. Cette enquête a également souhaité identifier les modes de communication privilégiés par les membres, récolter leurs idées et leurs suggestions de projets futurs, ainsi que leurs attentes envers le futur site web. Ainsi, les étudiantes ont envoyé un questionnaire aux membres de l'AGBD au mois de janvier 2011. 83 réponses ont été obtenues (taux de retour : 27%). L'analyse des réponses est en cours et le rapport final sera diffusé au mois de juin 2011. Mme Marie-Aude Python souligne le haut degré d'investissement des étudiantes ainsi que la qualité de leur travail, et les remercie pour leur engagement.

Pierre Boillat remercie M. Jacquesson pour son travail mené autour de la numérisation des numéros de Hors-texte. Un mandat HEG/ID est en cours de finalisation afin d'effectuer la reconnaissance optique des caractères contenus et réaliser l'indexation des articles d'une vingtaine de fascicules.

Trois conférences ont été proposées en 2010 dans le cadre des Midi-AGBD :

- « L’histoire orale, approche méthodologique et résultats pratiques » : Mme Fabienne Regard (20 janvier 2010)
- « Valeurs ajoutées aux prestations de bibliothèques » : Eric Sutter (14 avril 2010)
- « Les nouveaux usages numériques : les services de référence virtuels » : Jean-Philippe Accart (13 décembre 2010).

Une sortie en Valais a également été proposée aux membres le 5 juin 2010 afin de visiter les archives de l’abbaye de Saint-Maurice et la Grotte aux fées (située elle aussi à Saint-Maurice).

L’AGBD a fait un don de Frs 1000 à l’IFLA afin de soutenir son action en faveur des bibliothèques haïtiennes suite au tremblement de terre ravageur de janvier 2010. L’AGBD a également apporté une aide financière à un membre dans le cadre de sa formation post-grade en intelligence économique et veille stratégique (Frs 500). L’AGBD a par ailleurs payé les frais d’inscription de M. Jean-Philippe Accart au congrès 2010 de l’IFLA (415 Euros).

Le Prix romand en bibliothéconomie a été remis le 24 novembre 2010 à M. Nicolas Labat pour son mémoire intitulé « Développement de la lecture publique dans le val d’Hérens (VS) ». Ce prix est décerné en collaboration avec le Groupe régional des bibliothécaires vaudois (GRBV) et le Groupement valaisan des bibliothèques (GVB).

Pierre Boillat a assisté le 13 février 2010 à l’assemblée générale de l’Association des agent(e)s et des assistant(e)s en information documentaire (AAID). Mme Chantal Gallarotti a représenté l’AGBD lors de la remise du Prix AID 2010 le 5 novembre 2010. Jean-Philippe Accart a représenté l’AGBD lors de l’assemblée générale de Association of International Librarians and Information Specialists (AILIS).

Pierre Boillat a participé aux deux réunions des associations romandes le 11 septembre et le 11 décembre 2010. Ces réunions réunissaient l’Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF), l’Association jurassienne de bibliothécaires (AJB), le Groupe régional des bibliothécaires vaudois (GRBV), le Groupement valaisan des bibliothèques (GVB), ainsi que l’AGBD.

L’AGBD, en présence du GRBV et du GVB, a rencontré le 28 janvier 2010 Mme Yolande Estermann Wiskott, présidente de Bibliothèque Information Suisse (BIS) et Mme Christine Schaad Hügli, secrétaire générale de BIS. Pierre Boillat a également participé à la réunion du Conseil consultatif de BIS le 4 mars et a suivi le projet de révision de la structure de BIS tout au long de l’année.

L’AGBD a donné son accord de principe pour participer aux coûts de la refonte des Normes pour les bibliothèques scolaires sous l’égide de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP).

Jean-Philippe Accart, membre du Comité et responsable des dossiers concernant les relations internationales de l’AGBD, s’est rendu au congrès 2010 de l’IFLA à Göteborg (Suède).

Au 31 décembre 2010, Hors-texte dénombre 75 abonnés. Le Comité de rédaction de Hors-texte

es composé de Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Maria-Luisa Noetzlin, Danièle Tosi et Eric Monnier. Il a délivré les numéros 91, 92 et 93 en 2010. Les membres du Comité de rédaction de Hors-texte ont mené par ailleurs une réflexion sur l'avenir à donner au bulletin et sur la nécessité de trouver des nouvelles personnes au sein du Comité (*voir point 9*).

Dans le cadre du dossier relatif à la réorganisation des bibliothèques universitaires genevoises, l'AGBD a été interpellée au mois de décembre 2010 afin d'intervenir dans ce débat. L'AGBD a dès lors écrit une lettre à M. Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève, le 8 décembre afin de lui faire part de l'inquiétude manifestée par plusieurs membres. Pierre Boillat a ensuite assisté à plusieurs réunions (syndicat, Grand Conseil) en présence des délégués du personnel des bibliothèques (*voir Projets 2011*).

Le Département de la culture de la Ville de Genève a sollicité l'AGBD afin de trouver un conférencier dans le cadre d'une matinée d'information sur les défis de la numérisation le 7 décembre 2010. L'AGBD a recommandé M. Jean-Marc Rod qui a dès lors été invité par le Département pour cette séance destinée aux bibliothécaires de la Ville.

Pierre Boillat a par ailleurs répondu à quatre offres de postes imprécises en 2010. L'AGBD a reçu une demande de conseils pour entamer un processus de réévaluation des fonctions pour une bibliothèque communale du canton de Genève. Une demande d'information par un non-membre de l'AGBD a également été reçue concernant la politique salariale dans les bibliothèques de la Ville de Genève. L'Office fédéral de la statistique a pris contact avec l'AGBD dans le cadre de leur projet ayant pour objectif d'inclure l'ensemble des bibliothèques communales du canton dans la statistique suisse des bibliothèques. L'AGBD a refusé cette demande puisqu'il en aurait coûté Frs 4000 à l'AGBD par année.

Pierre Boillat s'est rendu le 18 octobre 2010 à l'inauguration de la Bibliothèque Ernst et Lucie Schmidheiny (bibliothèque de la Faculté des sciences de l'Université de Genève).

Deux lettres de condoléances ont été envoyées en 2010.

Projets 2011

Le nouveau site web de l'AGBD est au cœur des projets 2011 (*voir point 6*). Le dépouillement et l'exploitation de l'enquête de satisfaction des membres seront également réalisés au premier semestre 2011.

Dans le cadre du dossier relatif à la réorganisation des bibliothèques universitaires, Pierre Boillat a assisté à plusieurs réunions (syndicat, Grand Conseil) en présence des délégués du personnel des bibliothèques depuis le début de l'année 2011. Pierre Boillat a adressé une lettre à Mme Véronique Hadengue Dezael, responsable de la Direction de l'information scientifique – DIS – de l'Université de Genève. Pierre Boillat a également assisté à l'audition des délégués du personnel des bibliothèques de l'Université par la Commission de l'enseignement supérieur du Grand Conseil du canton de Genève le 13 janvier 2011. Un courriel a été adressé le 17 janvier aux membres de l'AGBD afin de leur annoncer la manifestation de soutien devant Uni-Dufour ainsi que la réunion de l'Assemblée de l'Université le 19 janvier. Pierre Boillat a représenté

l'AGBD à cette date lors de la manifestation de soutien ainsi que lors de la réunion de l'Assemblée. Pierre Boillat a assisté le 7 février à l'audition des délégués du personnel des bibliothèques par la Commission des pétitions du Grand Conseil. Une rencontre a par ailleurs été organisée le 28 mars avec Mme Véronique Hadengue Dezael, en présence de M. Alexander Boder.

La numérisation des numéros de Hors-texte se poursuit. Pierre Boillat remercie encore M. Alain Jacquesson pour tout ce travail.

Une première Midi-AGBD a été proposée le 23 mars 2011 : Mme Danielle Mincio a tenu une conférence intitulée « Reconstruction des bibliothèques après un séisme majeur dans un pays en développement : l'exemple d'Haïti ». Deux autres Midi-AGBD sont prévus en 2011 :

- 8 juin 2011 : Mme Valérie Bressoud Guérin, directrice des Médiathèques Valais à Saint-Maurice, présentera «Biblio Valais excellence : certification ISO, pour quoi faire ? »
- date à définir : conférence de M. Hubert Villard (thème à spécifier).

Pierre Boillat souligne que l'AGBD recherche des salles disponibles pour la tenue des Midi-AGBD, outre celles mises à disposition à Uni Mail ainsi qu'à la Bibliothèque de la Cité. Mme Yolande Estermann Wiskott répond que les salles de la HEG/ID peuvent être mises à disposition pour ces occasions. Pierre Boillat l'en remercie chaleureusement.

L'AGBD a versé Frs 2000 à la CLP pour la refonte des Normes pour les bibliothèques scolaires.

Le 14 janvier dernier, Jean-Philippe Accart a assisté à la première réunion dédiée au projet d'organiser le Congrès de l'IFLA 2017 à Lausanne.

L'AGBD a financé à la hauteur de Frs 400 la brochure dédiée à André Chavanne, dans le cadre du projet mené par Mme Véronique Debellemannièr (CEC A.-Chavanne).

L'AGBD reste attentive au nouveau système d'évaluation des fonctions de l'Etat de Genève (SCORE), actuellement en projet.

Une invitation à rejoindre l'AGBD a été envoyée aux 28 nouveaux diplômés 2010 de la HEG/ID le 9 février dernier.

Pierre Boillat précise que les nouvelles plaquettes d'adhésion de l'AGBD ainsi que les lettres à en-tête et les cartes de compliment ont été réimprimées, afin de faire figurer le logo de l'IFLA et le nouveau logo BIS. Les nouvelles cartes de membres sont également disponibles (échéance 2015).

4) Comptes et budget

Pour rappel, l'AG 2007 avait approuvé le principe selon lequel l'AGBD n'a pas pour vocation de thésauriser un avoir qui représentait à l'époque presque deux ans de recettes (soit près de Frs 30'000). Le Comité avait ainsi planifié des comptes déficitaires pour les deux à trois années suivantes.

Comme en 2009, mais dans des proportions moindres, l'année 2010 s'achève donc sur un déficit d'un montant de Frs 2'371.92 (2009 : Frs 4'392.04). Les principales dépenses ont concerné un don à l'IFLA pour son opération en faveur de la reconstruction des bibliothèques en Haïti, des aides financières à des membres (frais d'inscription au congrès de l'IFLA et formation continue), et le financement des trois conférences (Midis-AGBD), dont deux intervenants venaient de France (frais de transport et de logement en sus de l'indemnisation pour la conférence – Frs 300).

Les dépenses pour 2010 se sont montées à Frs 14'202.92, dont Frs 2'042 dévolus aux dons et aides financières. Les recettes se sont montées à Frs 11'831 provenant essentiellement des cotisations des membres (Frs 9'600) et des abonnements à Hors-texte (Frs 1'450).

Au final, la fortune de l'AGBD au 31 décembre 2010 s'élevait à Frs 18'630.32.

Rapport des vérificateurs des comptes – Exercice 2010 (M. Michel Gorin et M. Olivier Rod) :

M. Gorin prend la parole et présente le rapport des vérificateurs des comptes.

Conformément aux Statuts de l'AGBD et au mandat qui leur a été confié, les soussignés ont procédé à la vérification des comptes 2010 de l'AGBD le 15 mars 2011. Compte tenu du très bon fonctionnement général de l'AGBD et de l'excellente tenue de la comptabilité, la méthodologie utilisée pour procéder aux vérifications a une nouvelle fois été celle de l'examen par sondages aléatoires. Les vérificateurs des comptes estiment qu'en engageant de judicieuses dépenses au profit des membres et du rayonnement de l'association, le Comité de l'AGBD a fait diminuer la fortune de cette dernière, conformément au vœu exprimé par l'AG. L'avoir total de l'AGBD autorise la poursuite des projets en cours et le développement de nouvelles idées, pour autant que le Comité veille à avoir une politique claire en matière d'engagement des ressources financières de l'association. Les vérificateurs remercient tout particulièrement Pierre Boillat qui a assumé en 2010 la fonction de trésorier en raison du départ du titulaire en cours d'année. Les vérificateurs de compte recommandent à l'AG d'adopter sans réserve les comptes 2010 de l'association et d'en donner décharge au Comité. L'Assemblée générale accepte.

5) Mandats

Pierre Boillat rappelle que l'AGBD a suivi deux mandats d'étudiantes de la HEG/ID :

- Produit documentaire (Mme De Morsier et Mme Moser) (*voir point 3*)
- Enquête de satisfaction des membres de l'AGBD (Mme Beuret, Mme Bosson, Mme Moser, Mme Pink, Mme Racordon) (*voir point 3*)

Un mandat HEG/ID est en cours de finalisation afin d'effectuer la reconnaissance optique des

caractères d'une vingtaine de numéros de Hors-texte et réaliser l'indexation des articles de ces fascicules (*voir projet de numérisation de Hors-texte, point 3*).

6) Mandat – Site web

Pierre Boillat donne la parole à M. Alexander Boder pour la présentation du projet de nouveau site web.

M. Alexander Boder s'est vu confier le mandat de mettre à jour le site web de l'AGBD. Pour ce faire, un cahier des charges a été réalisé, se fondant notamment sur les résultats obtenus par le biais de l'enquête de satisfaction des membres et par les résultats obtenus dans le cadre du produit documentaire délivré (HEG/ID). La réalisation du site web a été confiée à Mme Anne-Christine Robert (Sur Mesure Concept Sàrl), par ailleurs bibliothécaire de son état. M. Alexander Boder remercie Mme Anne-Christine Robert pour son travail.

Mme Robert présente le premier prototype du site web. Celui-ci est quasiment opérationnel et en phase de finalisation. Mme Robert rappelle les objectifs de ce projet :

- améliorer la satisfaction des membres
- valoriser les contenus et en développer de nouveaux
- accroître la fréquentation du site web
- augmenter le nombre de nouveaux membres
- constituer un outil de gestion collaborative pour les membres du Comité de l'AGBD et les membres du Comité de Hors-texte.

Anne-Christine Robert explique que les améliorations souhaitées portent notamment sur l'accès au site. Ainsi, le projet prévoit différents types d'accès selon les profils des utilisateurs (membres, non-membres, membres des Comités). Le nouveau site web répond également à la nouvelle charte graphique et permet le développement de nouveaux contenus. L'interaction avec les utilisateurs est favorisée. Le nouveau site propose des outils de gestion (contenu – CMS – inscription en ligne, photographies, statistiques de fréquentation, téléchargement de documents, référencement, sondages, etc.).

Anne-Christine Robert effectue une démonstration du site web. La rubrique « Actualités » sera notamment dynamisée par une mise à jour régulière des informations. Une des fortes valeurs ajoutées du nouveau site consistera à offrir aux membres un accès personnel à certaines rubriques.

Les prochaines étapes du projet sont les suivantes :

- finalisation du site web
- mise en ligne
- envoi des mots de passe personnalisés aux membres
- point de situation et évaluation dans 6 mois environ.

Le Comité de l'AGBD remercie chaleureusement Mme Anne-Christine Robert pour son travail et son fort investissement dans ce projet.

7) Règlement relatif à la participation financière de l'AGBD aux formations continues en information et documentation

Mme Marie-Aude Python explique que le Comité souhaite mettre en place un règlement spécifique à l'attribution d'aides financières pour les formations continues des membres de l'AGBD qui en feraient la demande. Mme Python fait lecture du projet de règlement. Plusieurs remarques sont émises :

- une aide financière ne peut être accordée qu'aux membres de l'AGBD uniquement, ainsi qu'aux membres d'honneur

- aucun recours ne doit être possible. Il serait donc nécessaire d'ajouter que le Comité décide souverainement du droit d'attribution ou de non-attribution d'une participation financière

- il est recommandé de ne pas spécifier une somme fixe (Frs 1000), afin de permettre au Comité une plus grande latitude année par année

- le membre bénéficiaire d'une participation financière peut être appelé à réaliser un article pour Hors-texte, mais aussi une conférence (Midi-AGBD).

L'Assemblée générale accepte (3 abstentions) le principe de règlement, en incluant les amendements cités ci-dessus.

8) Relations internationales

Jean-Philippe Accart a représenté l'AGBD lors du congrès 2010 de l'IFLA à Göteborg (Suède).

Jean-Philippe Accart explique que l'AGBD s'est inscrite à deux sections spécifiques de l'IFLA, outre celle relative aux associations régionales : « Management and Marketing » et « Reference and Information Services ». Cette affiliation permet notamment à l'AGBD de se prononcer sur certains choix stratégiques de l'IFLA (vote des motions et élections). L'AGBD participe également au suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

Jean-Philippe Accart explique que des contacts réguliers sont noués avec d'autres associations professionnelles (Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes - AIFBD, Association des bibliothécaires de France – ABF, Association des professionnels de l'information et de la documentation - ADDBS, Association of international librarians and information specialists - AILIS). Une collaboration étroite s'est notamment construite avec AILIS, permettant aux membres des deux associations de bénéficier de certaines prestations réciproques (invitations communes à des conférences par exemple).

Jean-Philippe Accart annonce que l'AGBD sera appelée à participer à des élections au sein de l'IFLA en 2011 et qu'elle soutiendra notamment l'élection d'un membre suisse au Governing Board.

L'AGBD prévoit parallèlement la mise en place d'une bourse en 2012 pour des jeunes membres

de l'AGBD, afin de pouvoir leur apporter un soutien lors d'événements internationaux et de les initier aux enjeux de l'IFLA.

9) Hors-texte

Après des années d'investissement et de travail, Mme Elisabeth Bernardi, Mme Danièle Tosi, Mme Marie-Pierre Flotron et M. Eric Monnier quittent le Comité de rédaction. L'AGBD les remercie chaleureusement pour tout le travail accompli. M. Pierre Boillat remet à chacun un bon d'achat de livres.

Le Comité de rédaction souhaite la bienvenue à quatre nouveaux membres : Mme Dorothée Crettaz (bibliothécaire à la bibliothèque interculturelle de la Croix-Rouge), M. Jan Krause (bibliothécaire à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Genève et à la bibliothèque du CHUV à Lausanne), Mme Julie Gindre (bibliothécaire à la bibliothèque de l'Institut des hautes études internationales et du développement) et Mme Arianne Perruchoud (bibliothécaire à la bibliothèque de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation). Mme Maria-Luisa Noetzelin reste au Comité pour accompagner les nouveaux membres dans leur début au sein de Hors-texte.

M. Pierre Boillat remet une bouteille de vin à Mme Marie-Claude Martin, gagnante du concours numéro 6 du Hors-texte 92.

10) Elections

Pierre Boillat annonce le départ du Comité de Mme Chantal Gallarotti après 3 ans de collaboration et la remercie chaleureusement pour tout le travail effectué, notamment dans le cadre de l'organisation des Midi-AGBD et des sorties de l'AGBD. Il lui remet un bon d'achat de livres.

Pierre Boillat annonce que le Comité laisse 5 places vacantes. Pierre Boillat précise que Mme Marie-Aude Python, M. Alexander Boder, M. Jean-Philippe Accart et lui-même en tant que Président, sont en cours de mandat et restent donc au Comité.

Pierre Boillat annonce la candidature de M. Marc Le Hénanf, bibliothécaire à l'Institut de hautes études internationales et de développement – IHEID -, en tant que trésorier de l'AGBD et le remercie chaleureusement. M. Marc Le Hénanf est élu par acclamation et prend la charge de trésorier.

Aucune candidature supplémentaire n'est proposée.

11) Divers et propositions individuelles

Huit propositions ont été envoyées au Comité.

Apprentissage

Mme Marie-Laure Duparc, responsable des commissaires d'apprentissage, prie le Comité de signaler à l'assemblée qu'il est nécessaire de trouver de nouveaux commissaires d'apprentissage pour 2012 ainsi que des nouvelles places d'apprentissage à Genève.

Association internationale francophone des bibliothécaires et des documentalistes (AIFBD)

Mme Madeleine Duparc, secrétaire de l'AIFBD et par ailleurs membre de l'AGBD, remercie l'AGBD pour son soutien logistique dans l'obtention d'une subvention par la Ville de Genève dans le projet « Ville solidaire pour la francophonie ». Ainsi, 2 bourses sont attribuées à des collègues du sud (Frs 15'000).

Mme Duparc annonce la tenue du prochain congrès de l'AIFBD en Martinique du 9 au 11 août

2011. Des participants d'une vingtaine de pays sont attendus. Le programme prévoit plus de 30 conférenciers et intervenants en provenance de la France, du Québec, de la Suisse, du Sénégal, des États-Unis, de Cuba, du Liban, de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Mali, du Gabon, du Maroc, du Congo, de la Belgique, du Bénin, et bien sûr les professionnels antillais de Martinique, de Guadeloupe et de Guyane qui participent activement dans le programme des conférences.

Mme Duparc encourage vivement les membres de l'AGBD à adhérer à l'AIFBD afin de soutenir les collègues francophones des régions du sud et de défendre leurs intérêts (10 euros de cotisation).

Eligibilité des membres du Comité de l'AGBD

M. Marc Le Hénanf propose de supprimer la notion d'éligibilité pour deux ans, renouvelable deux fois, pour tous les membres du Comité (voir Statuts de l'AGBD, point B 17).

M. Michel Gorin rappelle qu'un vote concernant la modification des Statuts doit être prévu à l'avance dans l'ordre du jour de l'AG. Cette proposition devra donc être soumise à l'AG en 2012.

Une discussion s'engage. Plusieurs avis sont donnés :

- il serait préférable de prévoir une dérogation pour permettre à un membre du Comité de rester plus longtemps dans ses fonctions, plutôt que de supprimer ce point du statut
- il est plus souhaitable de renouveler le Comité tous les 6 ans maximum plutôt que de faire rester des personnes plus longtemps.

Le Comité fera une proposition en 2012 qui sera soumise au vote lors de l'AG.

Bibliothèque Information Suisse (BIS)

Mme Yolande Estermann Wiskott fait part de la réforme de BIS.

Après plusieurs mois difficiles, BIS s'engage dans une restructuration de fond. En tant qu'association nationale, BIS s'engage de façon capitale sur plusieurs fronts :

- formation continue
- prestations (ARBIDO ; congrès ; statistiques ; enquêtes, etc.)
- prises de positions et interventions au niveau national
- apprentissage
- etc.

Plusieurs scénarios sont en cours d'analyse afin de redéfinir ces différentes prestations, et notamment le positionnement de BIS vis-à-vis des membres collectifs, des membres individuels et des groupes d'intérêt. Ces axes de réflexion seront présentés lors de l'Assemblée générale le 2 septembre prochain.

IFLA

Mme Danielle Mincio annonce que le prochain congrès de l'IFLA se tiendra à San Juan, Puerto Rico, du 13 au 18 août 2011.

Mme Mincio remercie la Ville de Genève pour son soutien et son engagement en faveur des sinistrés de Haïti. Plusieurs projets continuent d'œuvrer sur place, notamment dans le domaine de

la restauration du patrimoine et dans la formation des bibliothécaires scolaires.

Mme Mincio informe l'AGBD que Mme Genevieve Clavel-Merrin est candidate pour rejoindre le Governing Board de l'IFLA en 2011.

La Conférence présidentielle de l'IFLA se tiendra le 17 avril prochain à La Haye.

Mme Mincio confirme l'intérêt de la région de Lausanne pour accueillir le Congrès 2017 de l'IFLA. Des discussions sont en cours.

Salon du Livre

Pierre Boillat annonce que l'entrée au Salon du Livre 2011 sera gratuite pour les bibliothécaires (inscription en ligne), le lundi 2 mai et le mardi 3 mai.

Zentral- und Hochschulbibliothek (Lucerne)

Une pétition pour la rénovation de cette bibliothèque est disponible sur table et les participants sont invités à la signer.

Divers

M. Michel Gorin explique que la CLP a décidé d'œuvrer sur le long terme pour lancer une initiative populaire dans chaque canton en faveur des bibliothèques. Il s'agit ainsi de construire des véritables bases légales pour les bibliothèques publiques et scolaires. La CLP fera appel aux différentes associations professionnelles régionales afin d'alimenter ses réflexions.

Mme Marie-Claude Martin demande comment obtenir des informations précises sur la situation des bibliothèques en Libye. Mme Mincio répond que l'IFLA transmet des communiqués réguliers sur la situation au Moyen-Orient, et qu'elle reste à disposition pour tout complément d'information également.

Pierre Boillat remercie chaleureusement l'assemblée pour sa participation, son écoute et ses débats. Pierre Boillat lève la séance de la 39^{ème} Assemblée générale de l'AGBD.

Annexe 1

39^{ème} Assemblée générale AGBD 2011 - Liste des personnes excusées :

- Stéphanie Bonvin-Jilg (Présidente du Groupement valaisan des bibliothèques)
- Fabienne Rosé Longchamp (membre du comité du Groupe régional des bibliothécaires vaudois)
- Nicole Naef (répondante pour les bibliothèques de lecture publique du canton de Fribourg)
- Michele Bayard
- Elisabeth Bernardi
- Alexandre Carrard
- Louissette Chabloz
- Marie-Laure Duparc
- Françoise Félicité
- Mélanie Fournier
- Brigitte Glutz-Ruedin
- Ariane Grandjean
- Christophe Grodecki
- Francine Jeannet
- Isabelle Maurer
- Johanna Muller
- Jérôme Napoléon
- Hanna Neet
- Maria-Luisa Noetzlin
- Claire Pillet
- Gina Reymond
- Matthias Schmid
- Anne-Christine Tallent
- Marie-Claude Troehler
- Marianne Tsioli
- Claire-Lise Vogel Fouillerat
- Frédéric Walther
- Joëlle Walther